42e GALA RADISSON

PRÉSENTÉ PAR

Desjardins Entreprises

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DATES IMPORTANTES

Ouverture de la période de mise en candidature	13 octobre 2026
Date limite de réception des dossiers de candidature	20 novembre midi 2026
Conférence de presse dévoilant les finalistes	2 février 2027
42e Gala Radisson	12 mars 2027

CHAMBRE COMMERCE + INDUSTRIES TROIS-RIVIÈRES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES
1350, RUE ROYALE TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G9A 4J4 819 375-9628 CCI3R.COM

LE GALA RADISSON

Le Gala Radisson a pour objectifs d'honorer les entreprises qui se distinguent et de célébrer la réussite des gens d'affaires de la ville de Trois-Rivières. Il vise par le fait même à encourager et à promouvoir la vitalité socioéconomique trifluvienne. Il comporte 16 prix : 13 catégories avec finalistes et 2 catégories sans finalistes (Personnalités d'affaires) et un prix coup de cœur – vote du public.

POURQUOI « RADISSON »

Le trophée Radisson est la distinction par excellence du Gala, en mémoire de Pierre-Esprit Radisson (1636-1710), coureur des bois qui modifia le cours de l'histoire du Nord-Ouest, symbole de dynamisme, de détermination, de compétence, d'initiative et digne représentant des gens d'affaires de Trois-Rivières.

LE TROPHÉE RADISSON

Le trophée Radisson est une œuvre créée en 1996 par l'artiste, peintre et sculpteure, Jocelyne Duchesne. Dédiée à l'usage exclusif du Gala Radisson, l'œuvre-trophée a été quelque peu modifiée au fil du temps, afin de répondre aux besoins du Gala. La dernière modification remonte à l'occasion du 30e Gala Radisson. Entièrement faite à la main de façon artisanale, l'œuvre d'aluminium a alors été amincie et ancrée sur une murale de noyer noir laminé afin de lui conférer une valeur ajoutée.

CONDITION D'ADMISSIBILITÉ

Toute entreprise à but lucratif ou non lucratif (entreprise privée, entreprise d'économie sociale, coopérative, organisme parapublic, etc.), **membre ou non membre** de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, peut soumettre une candidature dans une catégorie avec finalistes du Gala Radisson, dans le respect des conditions suivantes :

- L'entreprise (siège social ou place d'affaires) doit être située sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;
- L'entreprise doit également être enregistrée au Registre des entreprises du Québec à Trois-Rivières.
- Elle doit être en opération depuis au moins un (1) an au 30 septembre précédant le Gala;
- L'entreprise à but non lucratif est admissible si minimalement 40% de son financement provient de revenus autonomes. Elle n'est pas admissible si plus de 60 % de son financement provient de fonds publics. Sauf pour deux catégories : entreprise de service à la communauté et Entreprise culturelle et touristique. (voir plus bas les conditions)
- Elle peut soumettre sa candidature **au maximum dans deux (2) des catégories** en utilisant les cahiers de mise en candidature prévus à cet effet;

- L'entreprise qui a été lauréate dans une catégorie ne peut pas soumettre sa candidature dans cette même catégorie pour les deux (2) années suivantes;
- Il n'y a aucun frais pour déposer sa candidature.
- Les membres de la Chambre de commerce recevront deux (2) billets en courtoisie pour assister à la soirée s'ils sont retenus comme finaliste.
- Toutes entreprises non-membres de la Chambre peuvent devenir membre si elle est retenue comme finaliste pour avoir ses deux (2) billets sans frais.
- Si elle est retenue à titre de finaliste, l'entreprise s'engage à :
 - Être disponible pour le tournage de la capsule vidéo;
 - Être représentée lors de la conférence de presse annonçant les finalistes;
 - Être représentée lors du Gala Radisson;
 - Accepter que soient utilisés à des fins promotionnelles : le nom, le logo, les photos, la capsule vidéo tournée dans l'entreprise et/ou l'information fournie dans le cahier de mise en candidature dans les sections non identifiées comme étant confidentielles.

➢ L'individu qui siège au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières ou du comité organisateur du Gala ou de tout autre comité de la Chambre, en son nom personnel ou à titre de représentant d'une entreprise, est admissible. L'entreprise qu'il possède ou dirige est également admissible. Cela est possible parce que le processus d'évaluation et de sélection des finalistes et des lauréats relève d'un jury indépendant.

➢ L'individu dont sa candidature est retenue comme personnalité féminine ou masculine doit être présent le soir du Gala.

➢ L'entreprise qui soutient l'organisation du Gala Radisson, par un partenariat financier ou de services, peut soumettre sa candidature.

LES CATÉGORIES

Voici les treize (13) catégories avec finalistes :

- ***Entreprise de services à l'entreprise***
 Ce Radisson est décerné à une entreprise de services destinés à l'entreprise : distribution, commerce de gros, services professionnels, services-conseils, technologie de l'information ou autres.

- ***Nouvelle entreprise***
 Ce Radisson est décerné à une entreprise en opération depuis plus d'un (1) an et moins de cinq (5) ans au 30 septembre précédant le Gala. Tous les secteurs d'activités sont admissibles.

- ***Entreprise de services à la communauté***
 Le Radisson « Entreprise de services à la communauté » est décerné à une entreprise offrant des services destinés à la communauté : services éducatifs, services publics, services hospitaliers et services communautaires.

 ***L'entreprise à but non lucratif est admissible peu importe le ratio des revenus autonomes ou publics.*

 (cette catégorie revient aux deux ans en alternance avec la catégorie Entreprise de services à la personne, suivant les éditions paires du Gala, exemple 40e Gala Radisson)

- ***Entreprise de services à la personne*** (cette catégorie revient aux deux ans en alternance avec la catégorie Entreprise de services à la communauté, suivant les éditions impaires du Gala, exemple 39e Gala Radisson)

 Le Radisson « Entreprise de services à la personne » est décerné à une entreprise offrant des services destinés aux particuliers; services de soins personnels, services professionnels, services de soins médicaux, services de garde, maisons d'hébergement, etc., excluant les entreprises publics et les organismes sociaux.

- ***Entreprise culturelle et touristique***
 Le Radisson « Entreprise culturelle et touristique » est décerné à une entreprise dont les principaux produits et services sont de nature culturelle, artistique et touristique.

 Entrent dans cette définition les maisons d'édition, les musées et centres d'exposition, les salles de spectacle, les compagnies de théâtre, de danse, de musique, les librairies, les événements culturels, les entreprises de services de sonorisation, d'éclairage, de techniques de scène, etc.
 Entrent également dans cette catégorie un attrait, un événement grand public, un événement sportif, un congrès d'affaires, un lieu d'hébergement ou même une personnalité touristique marquante.

 **Ce Radisson est un prix de gestion qui récompense la stratégie de l'entreprise – selon les critères et pondérations précisés.*

 ***L'entreprise à but non lucratif est admissible si autour de 25 % de son financement provient de revenus autonomes. Elle n'est pas admissible si plus de 75 % de son financement provient de fonds publics.*

- ***Entreprise commerciale et restauration***
 Ce Radisson est décerné à une entreprise offrant des services de vente au détail au grand public à partir de points de vente établis incluant les entreprises de restauration et excluant les entreprises de services publics.

- ***Innovation***
 Le Radisson Innovation est décerné à une entreprise qui se démarque en s'appuyant sur de nouvelles pratiques d'affaires innovantes, que ce soit sur le plan de la productivité, des technologies innovatrices, de commercialisation, de la diversification de marchés, de l'introduction d'une technologie ou d'une nouvelle pratique de travail dans le but d'améliorer leurs procédés. Cette distinction peut être l'introduction ou l'amélioration d'un produit ou service.

- ***Entreprise industrielle et manufacturière***
 Le Radisson Entreprise industrielle et manufacturière est décerné à l'entreprise qui s'est démarqué dans son secteur d'activités par l'innovation de ses produits, ses services, ses investissements ou encore par le développement de nouveaux marchés, ainsi que par la qualité de gestion de ses procédés.

- ***Repreneuriat et relève d'entreprise***
 Ce Radisson « Repreneuriat » est décerné à entreprise qui se démarque par l'excellence de son processus de repreneuriat, c'est-à-dire la reprise de l'entreprise par un ou plusieurs membres de la famille immédiate (relève d'entreprise), ou par un ou plusieurs employés ou par un ou plusieurs tiers externes (repreneuriat).

 **Le repreneur doit avoir le contrôle majoritaire dans un avenir rapproché ou selon le plan de repreneuriat.*

- ***Entreprise en construction***
 Le Radisson « Entreprise en construction » veut reconnaître les entreprises de construction qui se distinguent par leur projet, leur croissance, leur gestion et leur impact sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

- ***Employeur de choix***
 Ce Radisson est décerné à l'entreprise qui s'est démarquée par l'innovation de sa gestion des ressources humaines et qui est inspirante dans son milieu pour développer la qualité de son environnement de travail et le sentiment d'appartenance au sein de son équipe

- ***Développement durable***
 Ce Radisson récompense une entreprise qui se distingue par l'innovation de ses pratiques et de ses efforts pour maximiser son impact environnemental. Ces actions représentent une transformation significative pour l'entreprise qu'il s'agisse d'initiatives sociales, économiques ou environnementales.

- ***Investissement***

 Le Radisson « Investissement » est décerné à une entreprise qui se distingue par la réalisation d'un investissement dans un projet d'expansion, de développement, de modernisation, de productivité et ou d'efficience. Grâce à cet investissement, l'entreprise améliore sa profitabilité en plus de développer une vision d'avenir.

 **Ce projet doit être en cours de réalisation ou réalisé depuis moins de 24 mois.*

- ***Rayonnement centre-ville***

 Le Radisson « Rayonnement centre-ville » s'adresse à une entreprise du cœur de la ville qui participe activement au développement de son milieu. Ce prix est attribué à une entreprise dont les actions et l'engagement contribuent de manière significative au dynamisme, à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement de notre cœur de ville. L'entreprise se distingue également par son rôle actif dans la promotion et l'animation du centre urbain. Qu'il s'agisse d'initiatives porteuses, de projets communautaires, de l'implication de son équipe ou de son soutien aux commerces et aux événements culturels, le récipiendaire incarne un acteur essentiel du dynamisme et de l'accueil au cœur de la ville

Deux (2) catégories sans finalistes :

- ***Personnalité féminine*** - ***Personnalité masculine***

 Ces Radisson sont décernés à une personnalité féminine et à une personnalité masculine. Chacune de ces personnalités s'est distinguée par ses compétences entrepreneuriales et/ou intrapreneuriales, par ses réalisations, par son dynamisme et par son engagement social, corporatif ou personnel. Chacune d'elle aura permis à la ville et à la région de profiter des retombées de son rayonnement et de son succès d'affaires. Leurs réalisations font honneur à la ville de Trois-Rivières.

Un (1) prix Coup de cœur – vote du public :

- ***Coup de cœur – vote du public***

 La communauté d'affaires aura la chance de voter pour le Radisson « Coup de cœur - vote du public ». Ce prix est accessible à toutes les entreprises finalistes. Ce Radisson mettra en lumière une entreprise qui se sera démarquée dans son secteur d'activité au cours de la dernière année.

POURQUOI DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Parce que devenir finaliste au Gala Radisson signifie :

- **Une visibilité accrue auprès du milieu d'affaires trifluvien et du grand public**
 Les finalistes sont présentés officiellement dans le cadre d'une conférence de presse et un communiqué de presse dévoilant leur nom est diffusé largement. On parle des finalistes dans les médias régionaux, mais également sur les réseaux sociaux des partenaires du Gala et cette visibilité peut s'échelonner minimalement durant le mois précédant le Gala et les deux semaines suivantes.

- **Une notoriété dans le bassin de gens d'affaires de la région**
 La présentation des finalistes dans le cahier spécial du quotidien régional, dans le programme souvenir du Gala et dans les projections vidéo sur les grands écrans le soir du Gala, contribue à une plus grande reconnaissance par les pairs du milieu des affaires.

- **Une occasion d'élargir son réseau de contacts et d'accroître les opportunités d'affaires**
 Les finalistes peuvent établir des contacts et développer des relations d'affaires entre eux, mais également avec tous les gens d'affaires qui assistent à la soirée de Gala. Il y a environ 600 personnes qui participent au Gala chaque année. Les retombées d'une visibilité accrue peuvent aussi se traduire par des opportunités et nouveaux contacts.

- **Une valorisation de l'entreprise et le développement d'un fort sentiment d'appartenance**
 Une capsule vidéo professionnelle tournée en entreprise, diffusée le soir du Gala et, par la suite, sur Internet met en valeur le finaliste. Cette capsule vidéo peut lui être remise. Un tel outil de communication contribue à accroître le sentiment d'appartenance et la fierté des employés, des clients et autres partenaires d'affaires.

DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Un dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de candidature dûment complété et **signé;**
- Pour remplir le formulaire de candidature : https://www.cci3r.com/gala-radisson/
- Aucun autre document autre que le cahier de candidature ne sera soumis au jury;
- Date limite : **vendredi 20 novembre 2026 à midi.**

Il n'y a pas de frais pour le dépôt d'une candidature.

PROCESSUS D'ÉVALUATION, JURY, CONFIDENTIALITÉ

L'analyse et l'évaluation des dossiers ainsi que la sélection des finalistes et des lauréats relèvent d'un jury composé de gens issus de la communauté d'affaires qui ont une expertise en matière de gestion d'entreprises, et de personnes issues du milieu financier, des affaires, des services d'aide à l'entreprise et/ou du développement économique.

Le jury travaille avec une **grille d'évaluation** spécifique à chacune des catégories. Cette grille reprend les critères et la pondération qui se trouvent dans les cahiers de mise en candidature.

Le dépôt d'une candidature se fait dans la plus grande confidentialité, puisque chaque juré signe une déclaration de confidentialité.

En fonction du nombre de candidatures retenue et éligible, il peut y avoir entre 2 et 4 finalistes par catégorie.

SUIVIS

- Toutes les entreprises lors du dépôt de candidature recevront un accusé de réception.
- Toutes les entreprises qui ont déposé une candidature recevront, dans les jours suivant la délibération du jury, un avis écrit l'informant de la décision du jury.

Pour information :
Catherine Lajoie
819 375-9628
catherine.lajoie@cc3r.com
https://www.cci3r.com/accueil-gala-radisson/